

CONDITIONS DE TRAVAIL, SÉCURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Objectif : Prise conscience de l'importance des conditions de travail comme facteur de développement de l'entreprise. Acquisition des connaissances, de méthodes et de techniques d'analyse et de prévention

Programme :

Le champ des conditions de travail : Aspects législatifs et réglementaires

Analyser le travail : **une démarche pour comprendre, transformer et concevoir le travail et prévenir les risques professionnels**

Analyser les accidents pour mieux les prévenir : les indicateurs : taux de fréquence, taux de gravité recommandations; méthode de l'arbre des causes : principes, construction et prévention

Santé au travail et handicap : repères et démarche de prévention (Troubles musculo-squelettiques (TMS), Lombalgies, surdité professionnelle, travail posté, stress et travail)

Anthropométrie et conception des postes de travail (travail sur écran, travail statique, travail dynamique, gestes et postures), exigences conséquences et recommandations

A l'issue de cette formation les stagiaires sont capables :

- d'identifier les différents facteurs et dimensions des conditions de travail (physiques, anthropométriques, cognitives, psychiques, organisationnels, temporels, économiques,... en lien avec le déroulement de l'activité de travail et les conséquences en termes d'efficacité économiques et de santé au travail
- de différencier le travail prescrit du travail réel et de comprendre les enjeux et la nécessité et d'en identifier les écarts et leurs déterminants.
- de s'approprier fonctionnellement les notions d'accidents du travail et de maladies professionnelles (TMS, lombalgies...) en les considérant comme indicateurs et symptômes de dysfonctionnement du système de travail et de dégradation des conditions de réalisation du travail.
- de repérer, de calculer et d'utiliser les principaux indicateurs des conditions de travail tels que : absentéisme, taux de fréquence et de gravité
- de s'approprier un 1^{er} niveau d'analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes (en repérant les faits et élaborer des mini arbres de causes).
- de savoir construire et repérer les différentes liaisons (enchaînement causal, conjonction, disjonction) et d'élaborer les 1^{ères} actions de prévention.
- de bien différencier les notions suivantes : personnes handicapées, situations de handicap, situations handicapantes en lien avec l'ergonomie, la prévention et la législation du travail.

Méthodes : analyse de situations de travail vécues, apports théoriques et méthodologiques, exercices, mises en situation, vidéos

Public : Chefs d'entreprise, personnel des ressources humaines, de la production, de la qualité et toutes personnes intéressées et/ou concernées par les problèmes de sécurité, de la santé et de la prévention, membres du CHSCT, chargés de HSE

Durée : 3 jours (2 jrs + 1), 6 à 10 stagiaires en intra ou interentreprises